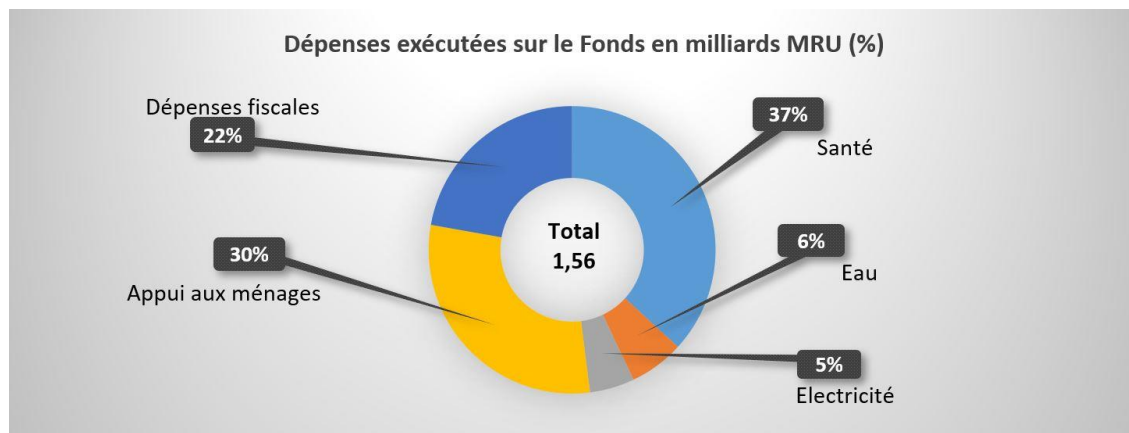
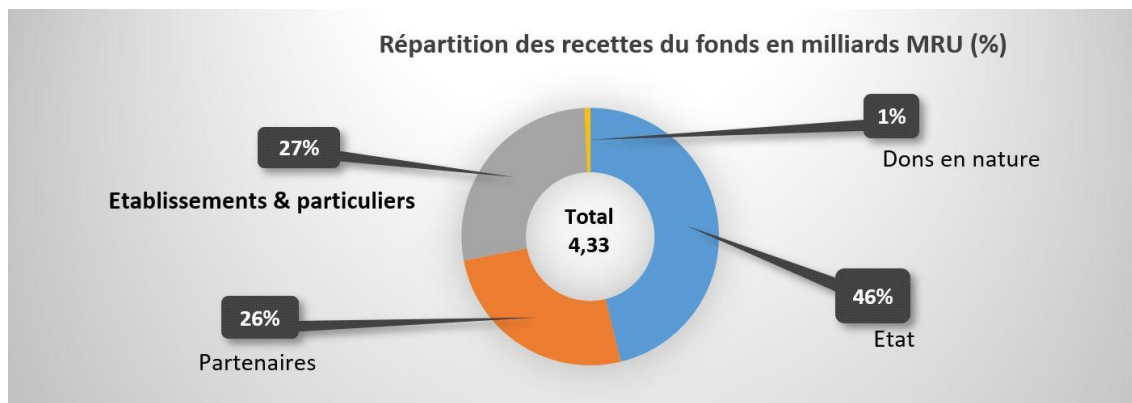


الجمهورية الإسلامية الموريتانية
شرف - إخاء - عدل



MINISTRE DES FINANCES

Rapport sur l'exécution du fonds
3SL2C



Juin 2020

Table des matières

Introduction.....	3
Les recettes du fonds.....	5
La programmation des dépenses	6
L'exécution des dépenses.....	6
Le volet dépenses de la santé	7
Le volet dépenses de l'hydraulique	7
Le volet dépense d'électricité.....	9
<i>La Somelec</i>	9
<i>Les délégataires</i>	9
Le volet de l'appui aux ménages.....	10
<i>Identification, à Nouakchott, des ménages vulnérables affectés par les mesures préventives contre la propagation de la pandémie</i>	10
<i>Distribution des kits alimentaires à Nouakchott au profit des ménages vulnérables dans le cadre des mesures préventives pour lutter contre la propagation de la pandémie ...</i>	11
<i>Opération de distribution de transferts monétaires au niveau national au profit des ménages vulnérables</i>	11
Les dépenses fiscales (exonérations)	13
ANNEXES.....	14
Les recettes du fonds.....	15
Programmation et Exécution.....	16
Récapitulatif Somelec	16
Exonérations.....	16
Situation des marchés de la santé.....	16
La liste des localités prises en charge par les différents délégataires d'eau	19
La ventilation des points d'eau dans les localités en milieu rural	21
La gratuité de l'électricité en milieu rural pour les trente-deux localités	22
Tableaux Taazour	23
Situation des dons en nature	25

INTRODUCTION

Le plan national de riposte à la pandémie du Covid 19 s'articule autour de cinq piliers complémentaires, à savoir : (i) santé ; (ii) planification, coordination et suivi du plan de veille économique ; (iii) mesures d'atténuation de l'impact socio-économique de la pandémie ; (iv) résilience, relance économique et accès aux services de base et (v) aspects sécuritaires et prévention de la pandémie.

L'un des instruments mis en place pour juguler cette pandémie est la création d'un fonds spécial de solidarité sociale et de lutte contre le coronavirus doté d'une contribution de l'Etat de 2,5 milliards MRU et ouvert à la participation des acteurs nationaux et des partenaires.

Ce fonds financera la mise en œuvre du plan d'aide sociale annoncé par son Excellence Monsieur **Mohamed OULD CHEIKH EL GHAZOUANI**, Président de la République, dans un discours à la Nation le 25 mars 2020, qui s'articule autour des éléments suivants :

- L'allocation sur ce fonds d'une aide substantielle au profit de 200 000 ménages pauvres et vulnérables à travers la distribution de produits alimentaires et d'aides financières conséquentes ;
- L'exonération d'impôts sur les denrées de première nécessité ;
- La prise en charge par l'Etat durant deux mois des factures d'eau et d'électricité des familles les plus démunies. La prise en charge concernera l'eau dans tous les villages du pays durant le reste de l'année ;
- La prise en charge par l'Etat, pendant deux mois, de toutes les taxes municipales liées aux activités des petits métiers ;
- La prise en charge par l'Etat, pour le reste de l'année, de toutes les taxes appliquées aux chefs de ménage qui travaillent dans le secteur de la pêche artisanale.

Dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre le Coronavirus et conformément à l'extrait des décisions du conseil des Ministres du 26 mars 2020, le Fonds Spécial de Solidarité Sociale et de lutte contre le Coronavirus a été créé par le décret n° 2020-051 du 06 avril 2020.

Un arrêté du Ministre des Finances n° 000275/MF du 24 avril 2020 a été signé fixant les modalités de fonctionnement du fonds spécial de solidarité sociale et de lutte contre le coronavirus. Un compte portant le numéro 434230092 a été ouvert dans les livres du trésor. Un compte d'opérations, du compte unique du trésor, a été créé sous le numéro 321 90 01 à la Banque Centrale de Mauritanie (BCM).

Pour garantir la transparence et minimiser les risques de mauvaise gestion, le Gouvernement a institué par décret présidentiel n° 84–2020/PR portant modification du décret N°066–2020 du 4 Mai 2020 une commission nationale de suivi présidée par le Ministre des Finances et comprenant vingt–quatre (24) membres.

La composition de ladite commission est la suivante :

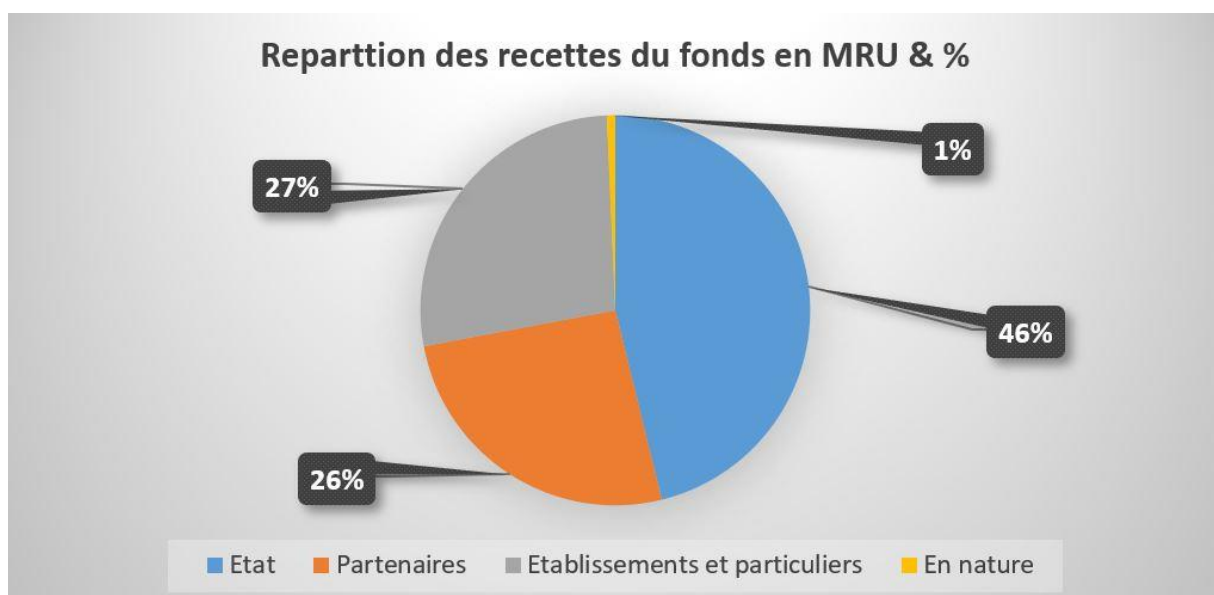
- deux représentants de l'Assemblée Nationale,
- un représentant du chef de file de l'opposition démocratique,
- un représentant du Conseil Economique, Social et Environnemental,
- un représentant des conseils régionaux,
- un représentant de l'association des maires de Mauritanie,
- deux représentants des Oulémas et Imams,
- deux représentants du patronat,
- deux représentants des centrales syndicales des travailleurs,
- un représentant de la société civile,
- trois représentants des partenaires techniques et financiers,
- deux représentants de la presse,
- deux représentants de la diaspora et
- quatre représentants des partis politiques.

En application de l'alinéa 1 de l'article 2 du décret 66–2020 du 4 mai 2020 portant création d'une commission nationale de suivi de l'exécution du fonds spécial de solidarité sociale et de lutte le coronavirus, nous vous présentons le rapport d'exécution pour la période écoulée.

Nous examinerons les principales rubriques suivantes liées au fonctionnement du fonds : (i) les recettes du fonds ; (ii) la programmation des dépenses et (iii) les dépenses engagées.

Les ressources du Fonds comprennent notamment, les contributions prélevées sur le budget de l'Etat (2 milliards MRU), les contributions des entités publiques et privées, les contributions des partenaires internationaux et les contributions des particuliers. A ce jour, le fonds a reçu 3,80 milliards MRU. La répartition de ce montant est la suivante : (46%) part de l'Etat, (27%) participation des partenaires et (26%) pour les contributions des établissements publics et privés ainsi que des particuliers.

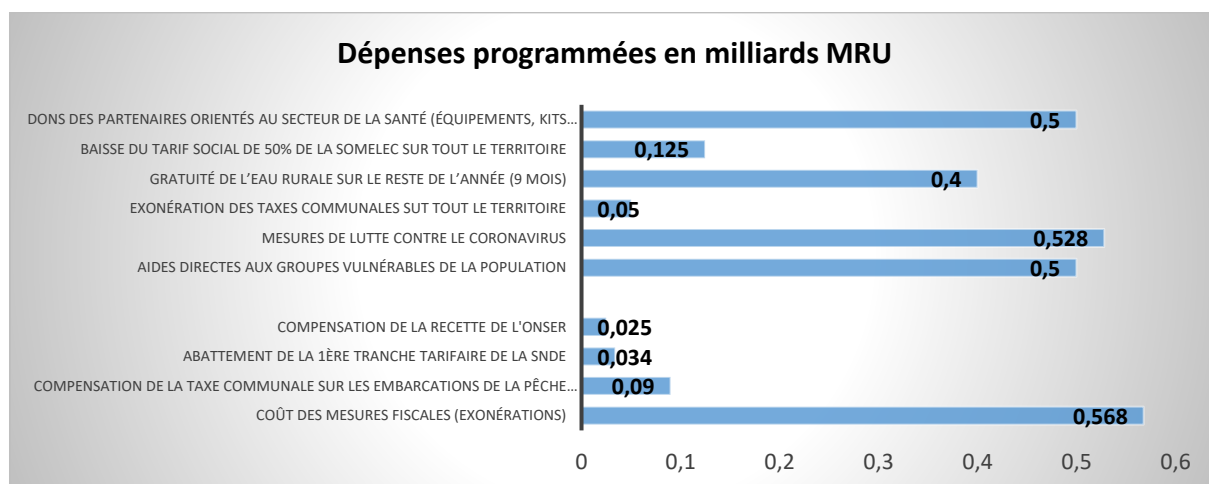
Les partenaires aux développements ont accordé une enveloppe de 1,12 milliards MRU dont 0,83 milliard MRU (74%) a été décaissé.



Les dons en nature qui ont été reçus des pays frères et amis, des organisations internationales et des ONG (Algérie, Emirats Arabes Unis, Koweït, Royaume du Maroc, Turquie, Chine, Ambassade USA, OMS, FUNAP, UNICEF, Fondation JACK MA, ONG Baraka City, Nationale Medica, Communauté Mauritanienne en Chine, Communauté Chinoise en Mauritanie) seront annexés au présent rapport.

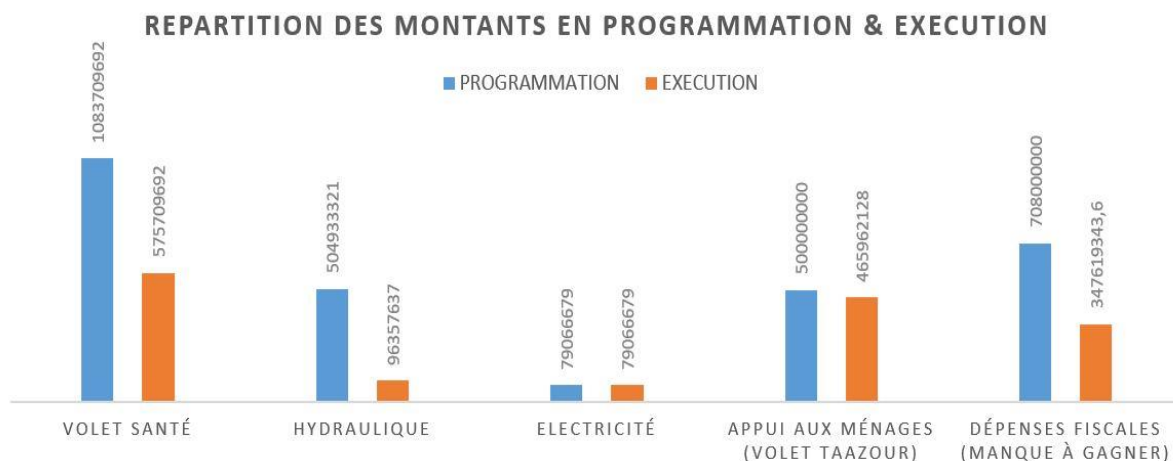
LA PROGRAMMATION DES DEPENSES

La programmation actuelle des dépenses à imputer sur le fonds sont répertoriées dans le tableau ci-après en milliards MRU :



L'EXECUTION DES DEPENSES

Les dépenses se chiffrent à 1,56 milliard MRU réparties en cinq rubriques essentielles:



Le volet dépenses de la santé

Dans un contexte marqué par une pandémie mondiale touchant plus de 180 pays avec 9 394 558 personnes atteintes de la COVID-19 et 481 078 décès dont 116 en Mauritanie (chiffres du 25 Juin 2020) et l'impact socio-économique, la Mauritanie paie un lourd tribut lié aux effets de la crise du coronavirus.

Suite aux instructions des pouvoirs publics de tout mettre en œuvre pour la lutte contre cette pandémie mondiale, le Ministère de la santé a mis en place en collaboration avec les partenaires au développement, un plan de riposte. Ce plan comprend entre autres, le renforcement des structures de santé, l'acquisition d'équipements de réanimation, de laboratoire, de radiologie mobile, de détection, de désinfection, de protection, le renforcement de la logistique de transport pour le transfert des malades, la sécurisation de l'acheminement des prélèvements et la surveillance épidémiologique ainsi que la veille communautaire.

C'est dans ce cadre, et après la propagation des cas communautaires, que la deuxième phase de ce plan de riposte doit être efficacement menée.

Pour cela et afin de mieux préparer les actions envisagées, le Ministère de la santé a passé des marchés par entente directe pour :

- Les équipements de réanimation ;
- Les équipements d'imagerie médicale ;
- Les équipements de protection individuelle ;
- Les ambulances et les camions de transport de médicaments ;
- Les produits, consommables et matériaux de désinfection.

La liste, la situation et les copies des contrats de ces marchés passés dans le cadre du plan de riposte contre le COVID-19 est présentée en annexe.

Le volet dépenses de l'hydraulique

La gratuité de l'accès à l'eau potable consiste à la prise en charge par l'Etat des factures d'eau pendant les mois d'avril et mai 2020 pour les ménages à faible revenu en milieu urbain et pour toutes les populations en milieu rural pendant le reste de l'année.

La conduite de cette opération est assurée conjointement par Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, le Ministère de l'Intérieur et de la

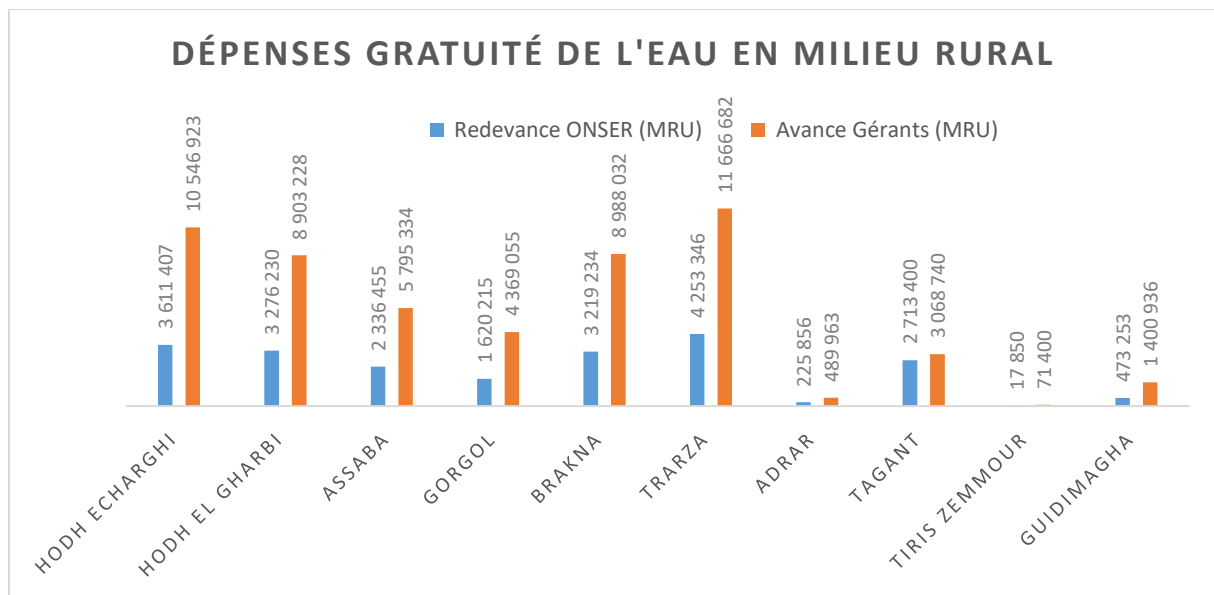
Décentralisation et le Ministère des Finances. Une commission tripartite composée de représentants des trois Départements ministériels a été mise en place par arrêté conjoint n°0374 du 2 juin 2020 qui fixe les modalités et les procédures de l'opération de la gratuité de l'eau.

En milieu urbain, l'opération a pris fin le 31 mai 2020. Elle a bénéficié à **191 831** ménages soit 75% des abonnés de la SNDE ayant une consommation mensuelle inférieure ou égale à 10 m³. Le montant prévu pour la prise en charge des factures est de 47.5 millions d'ouguiyas.

En milieu rural, la situation était plus difficile du fait de la disparité des sites et de l'absence de données et statistiques fiables sur les points d'eau et les réseaux d'eau potable.

Des contrats ont été visés par les Hakems et signés par les Gérants et le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, garantissent la gratuité de l'eau du 1^{er} avril au 31 décembre 2020. Ils mettent en place un système harmonisé de gestion, de facturation et de maintenance.

L'opération couvre actuellement **1 896** localités en milieu rural dont 1228 équipées de systèmes d'exhaure solaire, 201 thermiques et 467 hybrides, répartis dans dix wilayas, comme indiqué dans le tableau ci-joint.



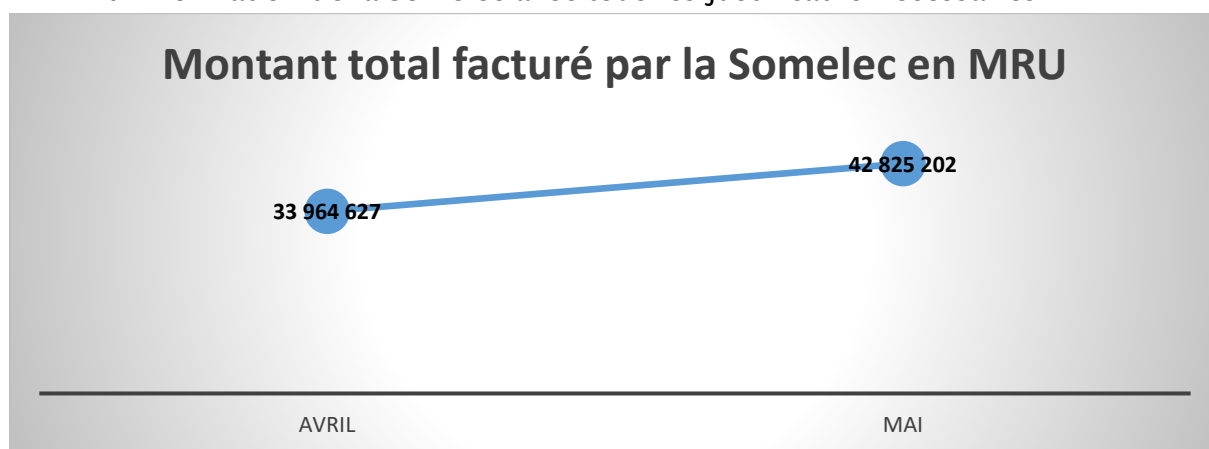
Le paiement d'une avance au profit des délégataires de service public de l'eau a été effectué pour un montant de **4.418.300 MRU**. La liste des localités prises en charge par les différents délégataires est présentée en annexe du rapport.

Le volet dépense d'électricité

Les factures d'électricité émises sur la période Avril–Mai 2020 par la Somelec et ses délégataires pour les localités gérées par ces derniers, ont été prises en charge par l'Etat.

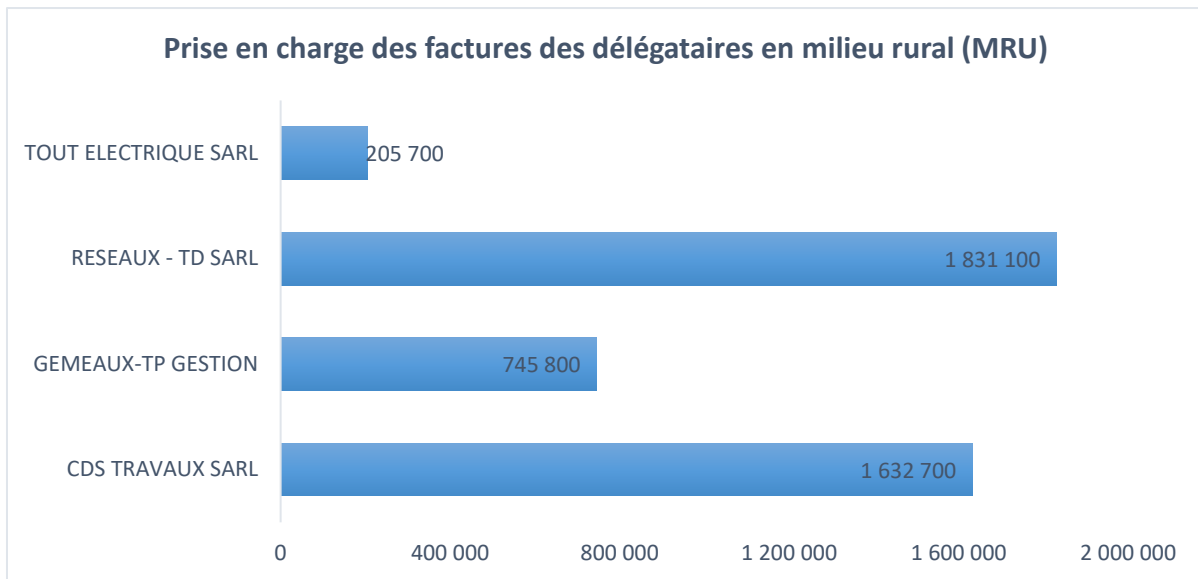
La SOMELEC

- Les abonnés bénéficiaires : les abonnés domestiques ayant une tarification dite « Sociale », avec une puissance souscrite de 2 kVA et consommant moins de 1200 kWh par an. Ces mêmes clients bénéficient déjà de la réduction de 20% en vigueur depuis le début de l'année ;
- La date d'entrée en vigueur : La prise en charge est opérationnelle depuis le 1^{er} Avril 2020 ;
- Pour le mois d'Avril 2020, le nombre des abonnés est de 81 768 pour un total facturé pris en charge de 33 964 627 MRU ;
- Pour le mois de Mai 2020, le nombre des abonnés est de 92 156 pour un total facturé de 42 825 202 MRU ;
- Les montants pris en charge sont tracés et font l'objet d'un suivi par le Système d'Information de la Somelec avec tous les justificatifs nécessaires.



Les délégataires

La gratuité de l'électricité en milieu rural s'est matérialisée par la prise en charge par l'Etat des factures des mois d'avril et de mai 2020 pour les trente-deux localités dont la liste est annexée au présent rapport pour un montant total de **2 276 850 MRU**.



Le volet de l'appui aux ménages

Dans le cadre de ce fonds, la Délégation Générale TAAZOUR a exécuté les opérations qui suivent :

- Identification, à Nouakchott, des ménages vulnérables affectés par les mesures préventives contre la propagation de la pandémie ;
- Distribution de kits alimentaires à Nouakchott au profit des ménages vulnérables affectés par les mesures préventives contre la propagation de la pandémie ;
- Opération de distribution de transferts monétaires au niveau national au profit des ménages vulnérables.

Concernant l'identification, à Nouakchott, des ménages vulnérables affectés par les mesures préventives contre la propagation de la pandémie

La Délégation Générale TAAZOUR, à travers le Registre Social, a ciblé les ménages pauvres et vulnérables dans le pays à l'exception de Nouadhibou et de Nouakchott. Ainsi il a été nécessaire d'identifier les 20.000 ménages les plus affectés à Nouakchott devant bénéficier de l'appui.

Eu égard à l'urgence de la situation, l'approche de ciblage qui demande plus de temps et de moyens n'a pas pu être adoptée et la solution retenue a été de s'appuyer sur les bases de données disponibles.

Cette enquête a nécessité la mobilisation des moyens et du personnel de la Délégation Générale (véhicules, tablettes, etc...), la formation du personnel de collecte sur l'utilisation des tablettes support de collecte, la location de véhicules, le carburant, la

motivation du personnel, l'acquisition de tablettes supplémentaires, des fournitures de bureaux, des consommables informatiques et de communications.

Concernant la distribution des kits alimentaires à Nouakchott au profit des ménages vulnérables dans le cadre des mesures préventives pour lutter contre la propagation de la pandémie

Pour cette opération, mise en œuvre avec l'appui des Départements de la Défense Nationale, de l'Intérieur et de la Décentralisation, des Pêches et l'Economie Maritime et la sécurité Alimentaire, la Délégation Générale TAAZOUR a supporté le coût d'acquisition des kits, excepté le poisson, pour un montant de 41.080.110 MRU.

Elle a aussi mobilisé des agents distributeurs, des superviseurs, des agents d'étiquetage et une équipe de communication.

De même, des autocollants pour l'identification et le marquage des kits et des gilets ont été acquis.

Concernant l'opération de distribution de transferts monétaires au niveau national au profit des ménages vulnérables

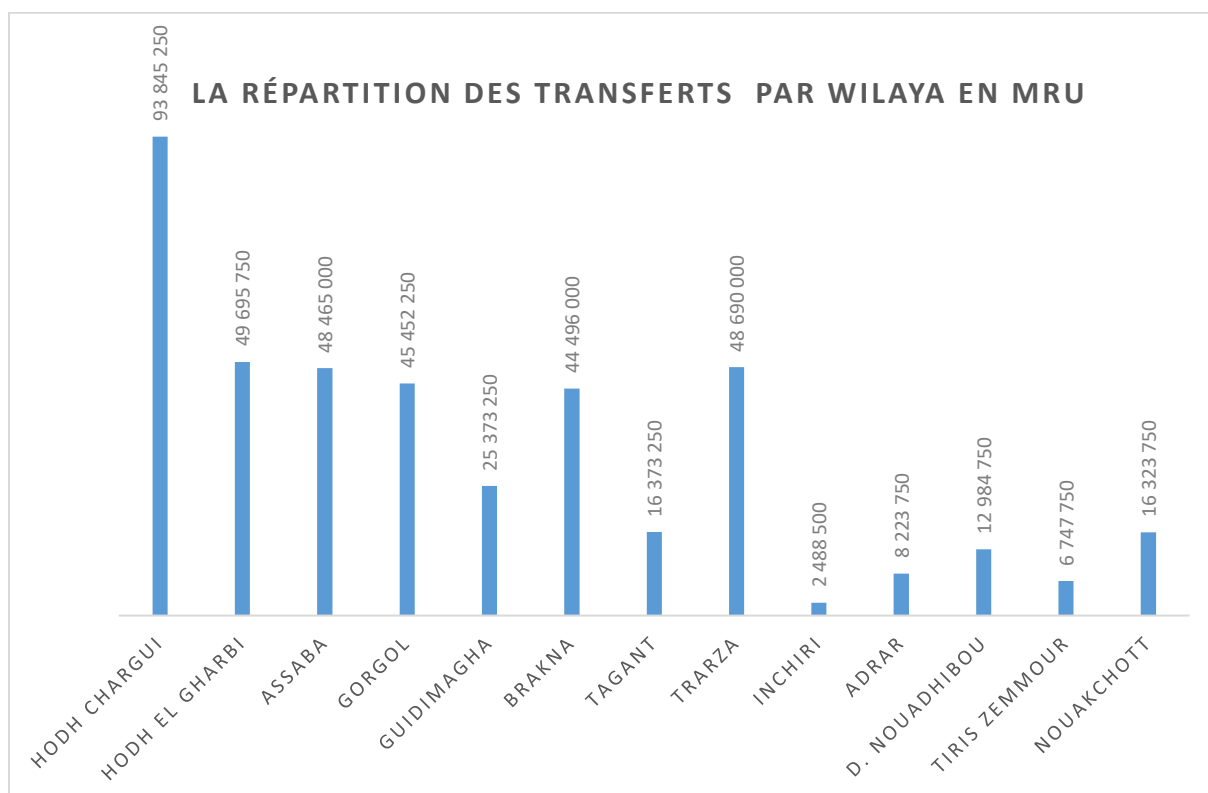
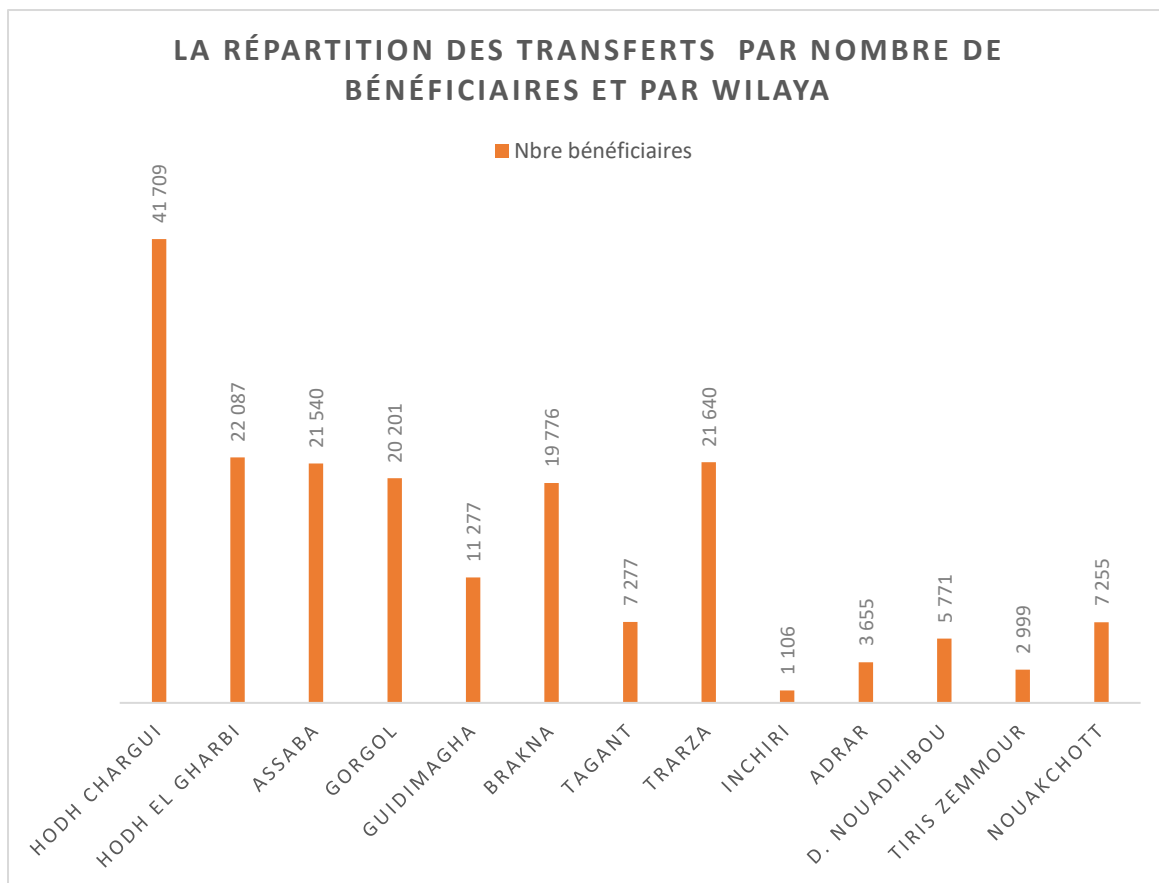
Le ciblage des bénéficiaires de cette opération a été réalisé par le Registre Social de la Délégation Générale.

La mise en œuvre, actuellement en cours, a été confiée au groupement BMI/PROCAPEC, après publication d'un appel d'offres ouvert pour le recrutement d'un opérateur de paiement des transferts monétaires au profit des ménages vulnérables.

Cette opération bénéficie à plus de 186.293 ménages dans 8.119 localités réparties dans tout le pays.

Les montants à transférer sont de 2.250 MRU par ménage, soit un total de 419.159.250 MRU. Ce montant a été payé à l'opérateur chargé d'effectuer les transferts monétaires.

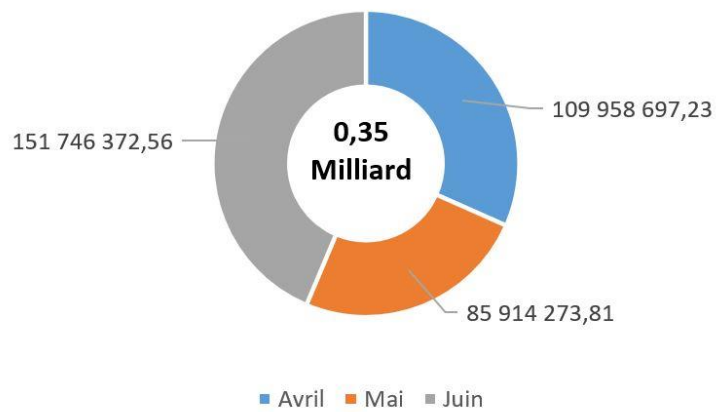
La répartition des transferts, par wilaya et par montant, au profit des 186 293 ménages vulnérables au niveau national est donnée dans les graphiques ci-dessous :



LES DEPENSES FISCALES (EXONERATIONS)

Les exonérations douanières annoncées dans le discours de Son Excellence Monsieur le Président de la République ont représenté un manque à gagner sur les recettes fiscales douanières de 335 434 226,75 MRU. Le graphique ci-dessous résume ce gap par mois.

Dépenses fiscales sur la période



ANNEXES

SITUATION ARRÊTÉE À LA DATE DU 28/06/2020 (EN MRU)

	RECETTES	SOLDE D'EXÉCUTION
Fonds spécial	4 332 119 049,62	2 767 403 570,02

RÉPARTITION DES RECETTES À LA DATE DU 28/06/2020

CONTRIBUTION	MONTANT EN MRU	%
Etat	2 000 000 000,00	46,17%
Partenaires	1 120 748 300,00	25,87%
Etablissements et particuliers	1 181 370 749,62	27,67%
En nature	30 000 000,00	0,69%
TOTAL	4 332 119 049,62	

EXÉCUTION DES RECETTES ARRÊTÉE À LA DATE DU 28/06/2020 (EN MRU)

CONTRIBUTION	MONTANT ACCORDE	MONTANT DÉCAISSÉ	ECART	EN %
FADES	128 044 000,00	51 217 600,00	76 826 400,00	40%
BID	34 082 300,00	6 025 600,00	28 056 700,00	18%
Banque Mondiale	440 622 000,00	362 289 200,00	78 332 800,00	82%
Union Européenne	414 400 000,00	414 400 000,00	0	100%
Agence française de développement	103 600 000,00		103 600 000,00	0%
TOTAL	1 120 748 300,00	833 932 400,00	286 815 900,00	74%

PROGRAMMATION ET EXECUTION

DEPENSES	PROGRAMMATION	EXECUTION	SOLDE	%
Volet Santé	1 083 709 692,00	575 709 692,00	508 000 000,00	53%
Hydraulique	504 933 321,00	96 357 637,00	441 116 450,00	19%
Electricité	79 066 679,00	79 066 679,00	0,00	100%
Appui aux ménages (volet Taazour)	500 000 000,00	465 962 128,00	34037872	93%
Dépenses fiscales (manque à gagner)	708 000 000,00	347 619 343,60	372 565 773,25	49%
TOTAL	2 875 709 692,00	1 564 715 479,60	1 355 720 095,25	54%

RECAPITULATIF SOMELEC

	Nombre abonnés	Total	Moy/abonné
Avril	81 768	33 964 627	415,38
Mai	92 156	42 825 202	464,7
Total	173 924,00	76 789 829,00	441,51

EXONERATIONS

Mois	Montant
Avril	109 958 697,23
Mai	85 914 273,81
Juin	X ² 151 746 372,56
Total	347 619 343,60

SITUATION DES MARCHES DE LA SANTE

Montants Mobilisé			Montants des Engagements			TAUX: USD	37,66
Bailleur	Montant	% Montant Décaissé	Date	Nature de la Dépense	Montant	Composantes	Situation & Livraison
	Accordé				Total de la Dépense MRU		
FADES	3,4 millions USD	40%	Apr-20	Fourniture, Installation et Mise en service des respirateurs de réanimation pour les structures hospitalières du pays	55 800 000	Avance de Démarrage 30%	62 respirateurs non encore livrés livraison conditionnée
				Délai de livraison : 15 j		60% à la livraison	
	May-20	Fourniture, Installation et Mise en service des respirateurs de réanimation pour les structures hospitalières du pays	65 841 600	Avance de Démarrage 30%	50 respirateurs non encore livrés livraison conditionné (les 112 poussettes sont à NKT) montant hors taxe 56 760 000 HT		
		Délai de livraison : 15 j		10% après confirmation de la conformité			
BID	160 milles USD	100%	19-May-20	Fourniture de 20.000 kits de prélèvement au profit de l'INRSP	5 980 000	Avance de démarrage (20% de 160.000 USD)	depart de canton à charle degaule confirmé le 24/06/2020 prévu à nkt le 01/07/2020
	745 milles USD	0%		Equipement Protection Individuelle (EPI)	6 345 710	le contrat n'est pas encore signé	
				Echographe	1 543 457		
				Equipement Radio numérique	13 457 801		
				6 Gène X- Pert (4 modules)	6 741 102		
BM - Don	5,2 millions USD	60%	May-20	Acquisition de 3 véhicules de transport de médicaments et 3 véhicules de supervision	11 800 000	le contrat n'est pas encore signé	
				Marché relatif à la veille communautaire	19 740 000	Avance de Démarrage 30%	
				Marché des Radios numériques (SIEMENS)	37 165 050	signé non encore numéroté	
				Marché relatif aux équipements de dialyse	20 000 000	le contrat n'est pas encore signé	
				Acquisition de 12 ambulances	24 720 000	le contrat n'est pas encore signé	
				Complément d'équipement de réanimation	13 950 885	le contrat n'est pas encore signé	
				Réactifs laboratoire de l'INRSP	2 500 000	le contrat n'est pas encore signé	
BM - Redisse	6,5 millions USD	100%	28-Mar-20	Acquisition d'équipement de réanimation	31 416 000	Avance de Démarrage 30%	seuls les respirateurs non encore livrés (poussettes, seringues, seringues)

							d'alimentation et moniteurs sont livrés)
		28-Mar-20	Acquisition de lits de réanimation électriques	8 321 435	Avance de Démarrage 30%		livrés
			Ambulances médicalisées (9)	26 180 000	Payé à 100%		OMS
		28-Mar-20	Acquisition d'équipements de prévention	5 503 435	0%		livré en partie (le reste est à ROSSO senegal)
		03-Apr-20	Fourniture, de consommables et mise en service d'équipement médical et de protection	48 512 170	Avance de Démarrage 30%		livré entièrement
		03-Apr-20	Fournitures, installation, matériel et fourniture de désinfection	2 006 600	Payé à 100%		livré
		03-Apr-20	Fournitures, installation et mise en service des équipements de réanimation et laboratoire	52 474 446	0%		le fournisseur cherche l'adresse du Transitaire à Istambul pour la livraison
		03-Apr-20	Acquisition d'ambulances pour le transport des malades (11)	29 700 000	Avance de Démarrage 30%		prévu le 30/06/2020
		03-Apr-20	Fournitures, installation, et mise en service d'équipement de Radiologie	5 779 700	0%		livré
		03-Apr-20	Fourniture d'Équipements, Consommable et réactifs de diagnostic au Profit de l'INRSP (COVID-19)	26 450 150	Avance de Démarrage 30%		reste item 2, 8 et 28
		06-Apr-20	Fourniture de 3500 VTM	1 506 400	0%		depart de canton à charle degaule confirmé le 24/06/2020 prévu à nkt le 01/07/2020
		06-Apr-20	Fourniture de 500 triples emballages	1 506 400	Payé à 100%		livré
UE-PASS			Frais de formation pour le plan de riposte COVID 19(4 ateliers)	1 124 095			
			Frais de communication (impression 9000 des algorithmes)	529 000			livré
			Mission à Nouadhibou, Tiris Zemour, Rosso sur la supervision formative	170156			
			Equipement et matériel au profit de 400 structures sanitaires	28 745 400			livré
			Fournitures, installation, et mise en service d'équipement de protection et de détection destinés aux structures de santé et points d'entrées	2 071 287			livré
			Fournitures, installation, et mise en service des produits de désinfections et de détection destinés aux structures de santé et points d'entrées	2 992 950			livré
			Total	540 665 073			

LISTE DES LOCALITES PRISES EN CHARGE PAR LES DIFFERENTS DELEGATAIRES D'EAU EN MILIEU RURAL

Délégataire	Lot	Moughata a	Commune	Localité	Montant MRU		
CDS TRAVAUXSAR L	Aicha	Rosso	Rosso	Breun	1 635 700		
				Dieuk			
				Tekeche			
	PEGG 1	Kaédi	Djewol	Djewol			
				Mbout		Djajibeny	DjajibenyChorfa
						Djajibeny	DjajibenyGandéga
				Seilibaby		Wouloumbou ni	Wouloumbouni Soninké
				Kaédi		ToufoundéCiv é	ToufoundéCivé
	PIR- BRAKNA- BOGHE	Boghé	Boghé	Baghdad			
				Douboungue			
				Gourel Boubou			
				Jullom			
				Mbondjery			
				Niakaka			
				Roty			
				Rweimdy			
				Saye			
				Waboundé			
	PEAGG	Khabou	Khabou	Guemou			
				MedenLeghlal			
				Solou			
				Digogny			
				Chleikha			
				Gouraye		Jdida	
						Moudji	
						WindeGoubé	
				OulYengé		OulYengé	Lebheira 1
							Bissane 2
		N'gourvava					
		Khabou	Soufi	M'BeidyaAmaga			
				TomiyatLeghlal			
	Chigara	Rosso	Rosso	Chigarra			
				Regheiwatte			
Rabani							
Mboti Maures							

				MbarikDawi Peulh	
				MbarikDaw Maures	
				Tezaya	
GEMEAUX-TP GESTION	PEGG 3	Khabou	Bédyam	Bédyam	745 800
		OulYengé	Bouly	Bouly	
		Khabou	Khabou	Diougountoro	
		Seilibaby	HassiChegar	Kéninkounou	
		Khabou	Khabou	Khabou	
		Khabou	KoumbaNdaw	KoumbaNdaw	
	PIR- BRAKNA	Mbagne	Mbagne	Dabano	
				Dawalel	
				Ferrala	
				Winding	
RESEAUX-TD SARL	Teychtaya	Seilibaby	Arr	Teychtaya	1 831 100
	PEGG 2	Seilibaby	Ajar	Agoynit	
		Seilibaby	Ajar	Ajar Soninké	
		OulYengé	Dafor	MbédiaAssagha	
		Seilibaby	Tachott	Tachott	
		Maghama	Touel	Touel	
				Wali	
		Seilibaby	Wouloumboni	Wouloumboni Maures	
	Dar El Barka	Boghé	Dar El Barka	Dar El Barka	
				Nema	
				Tessem I	
				Oulad Mansour	
				Aly Guelel	
				Bour	
				FethieBoye	
				SainthianneDiama	
				SinthianeMoudway	
				Dakhla	
				Amar Laweyen	
				Regba I	
				Regba III	
Rabia					
Cham					
Beder					
AEP- Fleuve- Gorgol	Kaédi	ToufoundéCiv é	Civé		
			Djewol	Guraye	
			ToufoundéCiv é	Garli	

			Djewol	Thétiane	
			Néré Walo	Kanadji	
			Tokomadji	WourouBakar	
TOUT ELECTRIQUE SARL	Egjert- Medbougou	Aioun	Egjert	Egjert	205 700
		Koubeni	Medbougou	Medbougou	
Total					4 418 300

LA VENTILATION DES POINTS D'EAU DANS LES LOCALITES EN MILIEU RURAL

<i>N°</i>	<i>Wilaya</i>	<i>AEPs Solaires</i>	<i>AEPs Thermiques</i>	<i>AEPs Hybrides</i>	<i>Total AEPs</i>	<i>Production estimée pour 2 mois en m3</i>	<i>Redevance ONSER (MRU)</i>	<i>Avance Gérants (MRU)</i>
1	HodhEcharghi	164	57	55	276	361 141	3 611 407	10 546 923
2	Hodh El Gharbi	212	43	68	323	655 246	3 276 230	8 903 228
3	Assaba	218	11	20	249	546 094	2 336 455	5 795 334
4	Gorgol	150	11	33	194	162 022	1 620 215	4 369 055
5	Brakna	162	33	64	259	924 348	3 219 234	8 988 032
6	Trarza	159	31	190	380	426 336	4 253 346	11 666 682
7	Adrar	37	1	1	39	30 287	225 856	489 963
8	Tagant	62	6	33	101	161 660	2 713 400	3 068 740
9	Tiris Zemmour		1		1	3 570	17 850	71 400
10	Guidimagha	64	7	3	74	264 155	473 253	1 400 936
	Total	1228	201	467	1896	3 534 858	21 747 245	55 300 293

LA GRATUITE DE L'ELECTRICITE EN MILIEU RURAL POUR LES TRENTE-DEUX LOCALITES

N°	Localités	Déléataire	Région	Moughataa
1	Ain EhelTaya	GSEA	Adrar	Atar
2	Choum	EAPD	Adrar	Atar
3	Maale	GSEA	Brakna	Aleg
4	Lexeiba	Somides	Gorgol	Kaédi
5	Waly	RESEAU-TD	Gorgol	Maghama
6	Teichtaya	RESEAU-TD	Guidimagha	Seilibaby
7	Wompou	GSEA	Guidimagha	Seilibaby
8	Arr	GSEA	Guidimagha	Seilibaby
9	Dafort	GSEA	Guidimagha	Seilibaby
10	Medbougou	GSEA	HodhGarbi	Koubeni
11	Voulania	GSEA	HodhGarbi	Koubeni
12	Ain Varba	GSEA	HodhGarbi	Tintane
13	Touil	GSEA	HodhGarbi	Tintane
14	Rachid	GSEA	Tagant	Tidjikja
15	El Ghidiya	GSEA	Tagant	Tidjikja
16	Nebaghiya	EAPD	Trarza	Boutilimit
17	Ajouer	EAPD	Trarza	Boutilimit
18	Taguilalet	EAPD	Trarza	Mederdra
19	Tendeghmadek	CDS	Trarza	Ouad Naga
20	Belgherbane et ses extensions (11 Localités):Bir El Veth, Boutalhaya, N'Tleilat, Bareina, Boubacar,Ribat, Kermedi, Lemteyen, Leguweissi, Medina, Rebina	EAPD	Trarza	R'Kiz
21	AjouerTenhemed	EAPD	Trarza	R'Kiz

TABLEAUX TAAZOUR

Dépenses exécutées sur le fonds

N° demande	Date	Bénéficiaire	Montant (MRU)	Description
6852	16-avr	Papeterie El WAHDA UNION	25 346	Fourniture de bureau
6855	24-avr	CHAMA	705 744	Location véhicule pour enquête d'identification des ménages vulnérables à Nouakchott
6861	16-avr	TAAZOUR	1 163 400	perdiems pour enquête d'identification des ménages vulnérables à Nouakchott
8138	28-avr	BKCOM sarl	1 526 270	acquisition d'autocollants et gilets pour l'opération de distribution des kits alimentaires aux 20200 ménages vulnérables à Nouakchott
8373	29-avr	TAAZOUR	1 118 800	perdiems pour enquête d'identification et distribution au profit des ménages vulnérables à Nouakchott
8489	11-mai	RIM TOUR	607 608	Location véhicule pour enquête d'identification des ménages vulnérables à Nouakchott
9092	30-avr	TAAZOUR	575 600	perdiems pour enquête d'identification et distribution au profit des ménages vulnérables à Nouakchott
9956	06-mai	CSA	41 080 110	facture CSA relative à l'acquisition des kits alimentaires au profit des 20200 ménages vulnérables à Nouakchott
16431	05-juin	BMI/PROCAPEC	419 159 250	Montant des transferts au profit des 186 milles ménages vulnérables au niveau national
Montant total ordonnancé sur le Fonds			465 962 128	

Détail Cash par Wilaya

Lot	Wilaya	Nbre		Montant en MRU
		localités	bénéficiaires	
1	HodhChargui	2 152	41 709	93 845 250
2	Hodh El Gharbi	1 266	22 087	49 695 750
	Assaba	1 191	21 540	48 465 000
3	Gorgol	772	20 201	45 452 250
	Guidimagha	489	11 277	25 373 250
4	Brakna	694	19 776	44 496 000
	Tagant	323	7 277	16 373 250
5	Trarza	831	21 640	48 690 000
	Inchiri	67	1 106	2 488 500
6	Adrar	255	3 655	8 223 750
	D. Nouadhibou	52	5 771	12 984 750
	Tiris	18	2 999	6 747 750
	Zemmour			
7	Nouakchott	9	7 255	16 323 750
	TOTAL	8 119	186 293	419 159 250

SITUATION DES DONS EN NATURE

Donateur	Nature du don	quelques détails
Algérie	Produits de labo et protections	1 000 kit prélèvement PCR, 138 600 VTM, filtre pipette 126 720
Emirats Arabes Unis	Respirateurs et produits de Protection/Eau Equipements et consommables de protection	888 000 gants non stérilisés, 50 000 masques chirurgicaux, ...
Etat du Koweït	Consommables de protection	12 000 sacs poubelles, 5 000 masques chirurgicaux, ...
Royaume du Maroc	Matériels de protection et Médicaux	499 500 masques chirurgicaux, 60 000 Visières, Ecran facial
Turquie	Lot de masques chirurgicaux	19 200 masques chirurgicaux
Chine	Consommables de protection et de détection	19 200 réactive PCR kit, 100 000 masques chirurgicaux, 20 000 Ecouvillon de prélèvement
OMS	Sacs Mortifères	13
FNUAP	Matériels de protection et produits de désinfection	7 975 gants
UNICEF	Produits de désinfection et de protection	Sur blouses jetables 11 200, Visières, Ecran facial 3 360
Ambassade USA	Consommables de dépistage	VTM 3 000
Fondation JACK MA	Consommables de protection et de détection VTM et produits de protection	18 900 VTM, 19 960 masques, 63 000 masques chirurgicaux, ...
ONG Baraka City	Produits de protection et et désinfection	5 000 masques
Nationale Medica	Divers équipements de labo, matériaux techniques	1 000 masques chirurgicaux,
Communauté Mauritanienne résidente en Chine	Produits de désinfection, de protection et équipements	109 400 gants non stérilisés, 266 302 masques chirurgicaux
Communauté chinoise en Mauritanie	Equipements de labo, Réa et produits de désinfection.	100 – cartons 0,9% chlorure de sodium, 100 – cartons 5% glucose